

Procès-verbal du conseil d'administration de septembre 2024

Rencontre du 30 septembre 2024

Présences: Maurice Pouliot, Francine Faille et Jacques Trottier

24.09.14

Suite à l'acceptation des thermopompes, nous devons installer des gouttières afin de récupérer les eaux d'égouttement. Nous avons reçu 3 soumissions, Gouttières 100 Limitée, 7,532.47\$, Gouttières Repentigny, 14,486.85\$, Gouttières Rive-Nord, 15,000\$. Nous avons discuté avec nos voisins du 25 qui veulent aussi procéder ainsi.

Il est décidé de retenir les services de Gouttières 100 Limitée pour la somme de, 7,532.47\$. Les travaux se feront au printemps 2025.

24.09.26

Suite à plusieurs demandes pour l'installation de prises et qu'administrer les frais pour l'utilisation de ces prises qui selon les électriciens ne prennent que très peu de courant, **Il est décidé que les gens désirant des prises pourront faire installer à partir de la prise électrique la plus proche au tarif de 12\$ le pied plus taxe. La prise électrique ne devra servir que pour brancher un chargeur intelligent, un quadriporteur ou pour faire un peu d'entretien d'un auto. Elle ne devra en aucun cas être utilisée pour faire de la mécanique, pour brancher des autos hybrides ou encore pour brancher des installations permanentes. Suite aux discussions avec les électriciens concernant les coûts réels de telles utilisations qui sont minimales, le conseil d'administration a aussi décidé de ne rien charger aux copropriétaires qui utiliseront ces prises**

Adopté à l'unanimité.

